

*Association au pied du mur*

*04230 Mallefougasse*

*Bulletin d'information n° 16 (7 avril 2017)*

---

*Anne et Daniel Meslé de l'association vous interpellent !*

*D'où vient le nom de notre village de Mallefougasse.*

*Il est impossible d'apporter une réponse sûre et argumentée.*

*Il faut d'abord écarter certaines interprétations rapides et dépourvues de fondement sérieux.*

*Il faut ensuite examiner les documents anciens où ce nom apparaît pour la première fois et estimer le degré de confiance que l'on peut leur attribuer.*

*Enfin il faudra voir si l'on peut rattacher les formes possibles du nom originel à des racines linguistiques présentes dans la région.*

---

*Premier point :*

*Sont à écarter les hypothèses reliant ce nom à l'infertilité du sol de la commune. Même si le blé y poussait mal la qualité du pain est un autre problème. De même la présence évoquée d'une auberge servant de mauvais repas ne repose sur aucun document.*

*L'erreur commune à ces deux interprétations est de considérer que ce nom est d'origine provençale, et donc de s'évertuer à lui trouver une signification dans cette langue. La même erreur vaut pour les localités proches de Malijai et de Mallemoisson. Malijai signifierait « j'y suis mal » et on est en droit de se demander pourquoi alors les habitants y sont restés ; et le terroir de Mallemoisson n'est pas du tout défavorable à la culture. Il faut donc*

trouver une autre origine que la racine latine *Male / Malus* = mauvais (en oubliant au passage qu'il existe une autre racine latine, bien moins productive il est vrai mais tout de même attestés : *Mala* qui signifie doux, calme soyeux, ainsi que le nom commun *Malum*, pluriel *Mala*, qui désigne la pomme).

### Deuxième point :

Où, quand et sous quelle forme apparaît le toponyme Mallefougasse ?

Sous cette forme il apparaît au 16<sup>ème</sup> siècle seulement, quand le village actuel se forme autour de l'église Saint Jean-Baptiste. Auparavant l'habitat se concentrait à Consonoves à l'est de l'actuel village, ou à Augès au sud légèrement au-dessus de la crête de la colline qui fait face. Mais depuis deux siècles tous ces habitats étaient désertés, suite à la destruction par des bandes armées. (1)

On ne dispose pas de document ancien portant le nom populaire exact du village : les plus anciens documents mentionnent ce nom sous sa forme latinisée *Malafugacia*.

Le nom actuel est reformé sur celui figurant dans les chartes ecclésiastiques liant l'église Saint Jean-Baptiste à l'abbaye Saint André de Villeneuve les Avignon. Les bulles et privilèges des Papes Gélase II (1118) (2), Innocent II (1143) (3), Alexandre III (1178) (4) se copient et mentionnent toutes *Malafugacia*.

On ne peut pas toutefois se fier aveuglément à ces chartes car elles étaient rédigées, souvent sous la dictée, par des scribes qui ne connaissaient pas nécessairement la région où se situaient les lieux dont ils transcrivaient le nom (5). D'où parfois un certain flottement dans les transcriptions des noms. Par exemple on trouve dans la même charte datée 1013-1032 de l'abbaye Saint Victor de Marseille une fois Forcalqiero, et quelques lignes plus bas Furno Calcario = four à chaux. Il s'agit dans ce dernier cas d'une

tentative un peu pédante de trouver une étymologie au toponyme ; comme quoi la tentation de chercher le sens des noms de lieux n'est pas nouvelle.

Une cause fréquente d'erreur en toponymie provient aussi du remplacement d'un mot que l'on ne comprend pas par un autre qui lui ressemble et que l'on connaît :

Exemples : le mot Auro qui signifie en provençal le vent, la bise, est tantôt remplacé par heure : la Baou de Quatre heures, au nord-ouest de Toulon (sens véritable : la falaise des quatre vents), parfois par Or : le Mont d'Or près de Manosque. Les exemples de ce genre de substitution sont innombrables et parfois comiques : le Cap Chauve, près de Cassis, en provençal Ca Caù est devenu sous la plume des cartographes le cap Cacao. Que vient faire le chocolat dans la calanque de Port Miou ? certainement pas plus que le pain dans le nom de Mallefougasse !

Actuellement c'est le provençal qui fait les frais de cette tendance dans notre région, mais rien ne permet de dire que notre période moderne en a l'exclusivité. En fait le phénomène a dû se reproduire à chaque changement de langue dominante.

---

Pour en revenir au cas de notre village :

Il est certain que le nom indiqué dans les chartes n'est pas le véritable nom du lieu. Il s'agit plus vraisemblablement d'une transcription latinisante basée sur une approximation phonétique.

Le lieu étant resté inhabité pendant près de deux siècles, la mémoire du nom véritable s'était sans doute perdue, et il n'en resté que la transcription présente dans les chartes pontificales, transcription sur laquelle on a reformé le nom actuel par une nouvelle approximation, en lui donnant au XV<sup>e</sup> siècle un sens dans la langue alors en usage : **Fugacia**, qui à l'époque de la rédaction des chartes (début du XII<sup>e</sup> siècle) désignait un lieu sauvage,

réservé au gros gibier (voir plus bas dans ce texte) a été confondu quelques siècles plus tard avec Fougasse, pain cuit sous la cendre.

Si on s'était seulement efforcé de traduire la forme latine **Mala Fugacia** on aurait aussi bien pu chercher du côté de fuco= teindre : mauvaises couleurs, ou pommes peintes, ou bien d'un composé de fugo= s'enfuir. On aurait pu aussi avec plus de raison recourir non pas au pain, mais à un sens attesté du mot **Fugacia** dans le dictionnaire Ducange : (*Glossarium mediae et infimae latinitatis*) de 1678.

**Fugacia** : Ruris portio cervis et feris addicta, nullo sepimento, nec forestae legibus, sed tamen suis privilegiis communita, Chacea. Charta Mathildis I. Imperatricis, qua Milonem de Glocestria Comitem Herefordiae constituit : « Praecipio, quod haec omnia supradicta teneat de me, ... libere et quiete, in bosco et plano, in forestis et **fugaciis**, in pratis et pasturis, etc. »

Traduction : **Fugacia** : portion de campagne réservée aux cerfs et aux bêtes sauvages, sans aucune haie, gérée non pas par des lois forestières, mais par ses propres privilèges, terrain de chasse. (Exemple tiré de la) charte de Mathilde 1<sup>ère</sup>, Impératrice par laquelle elle éleva Milon de Gloucester au rang de Comte d'Herford : « Je désire que tous les biens susmentionnés qu'il tenait de moi (il puisse en jouir) librement et paisiblement, dans les bois et dans la plaine, dans les forêts et dans les **Fugaciis**, dans les prés et les pâtures... »

Cette référence donnée par l'ancien mais excellent dictionnaire Ducange, dictionnaire du bas latin et du latin médiéval, est précieuse car l'Impératrice Mathilde a vécu de 1102 à 1167, c'est-à-dire exactement à l'époque où les papes Gélase II, Innocent II et Alexandre III faisaient don de l'église de Mallefougasse à l'abbaye Saint André de Villeneuve (charte de 1118, 1143, 1178).

Le sens attribué par le scribe au nom du prieuré était donc « Mauvais terrain à gros gibier ». Rien à voir avec le pain.

*Mais cela ne signifie pas que ce sens soit conforme au nom véritable du lieu.*

*Troisième point : la forme de **Malafugacia** est en effet à rapprocher d'une longue série de toponymes Provençaux commençant par la même racine dont voici quelques exemples (le phonème L est interchangeable avec N -essayez quand vous êtes enrhumé- et avec R : Malijai, Mallemoisson, Malaucène, Mallaussène, mais aussi Manosque, Mane, Mandelieu, Martigues etc. ... voir à ce sujet : la base « **Mala** » en Provence (C Rostaing, revue des études anciennes, année 1942, volume 44, numéro 3, pp 251-254).*

*Charles Rostaing écrit : « le sens généralement admis est montagne ». Toutes les localités ainsi nommées sont situées dans des régions montagneuses.*

*Le nom de notre village pourrait se rattacher à cette racine, mais il reste à expliquer l'autre composante : **Fugacia-Fougasse**. Et faute de document cette recherche est pour l'heure impossible : dans quelle langue ce nom a-t-il été créé ? On peut tenter une recherche sur la base des consonnes : FGS, mais ce serait très hasardeux.*

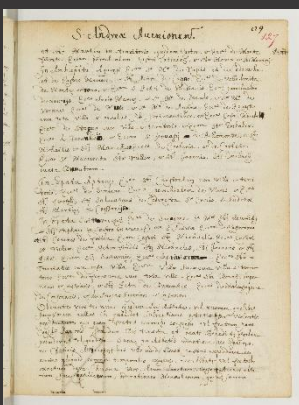
*Un autre rapprochement pourrait se faire avec **Malga**, toponyme fréquent dans l'Italie alpine, surtout dans les Dolomites, et qui désigne un territoire d'altitude consacré à l'élevage laitier. Mais là aussi il faut être prudent.*

*Enfin dernière éventualité : la pratique du **Mallus, Mallum** : A l'époque franque (du Vème au Xème siècles) ce terme désigne un tribunal siégeant en plein air et jugeant des affaires mineures. Il se tenait sur des espaces découverts, au centre des territoires, ou à proximité des grands carrefours, sous la présidence du Comte ou de son représentant. Cette pratique est à l'origine de quelques noms de lieux : Mallemort, La Malle près de Bouc Bel Air (6).*

*Bien que le terroir de Mallefougasse ne semble pas propice à l'établissement d'un tel tribunal, ce n'est pas non plus une hypothèse à rejeter. Il faudrait cependant en trouver les traces dans les annales, ce qui n'est pas le cas actuellement.*

En conclusion, comme souvent en toponymie, il est difficile de donner avec certitude une explication au nom de notre village : les seules sources disponibles actuellement sont les chartes pontificales où les noms sont latinisés, avec probablement déjà un changement de sens. La version qu'elles nous donnent **Malafugacia = mauvais terrain de chasse** a le mérite de donner un sens plausible, à la différence des explications plus récentes faisant allusion à du pain, mais repose sur l'idée que la base **Mala** est latine, ce qui est probablement inexact. Il faudra donc attendre la découverte toujours possible (on y travaille) de nouveaux documents pour en savoir plus et formuler une hypothèse acceptable.

- (1) En 1391 ou 1392, dans le contexte de la guerre de l'union d'Aix, le castrum de Consonaves est détruit. Le site est indiqué comme déserté en 1400, et le reste jusqu'à la fin de la guerre de cent ans, bien que réoccupé, il ne retrouve pas son ancienne importance : à la veille des guerres de religion, les fortifications sont toujours en ruines et seules six granges sont habitées. Maria Christina Varano : *espaces religieux et espaces politique en pays provençal au moyen-âge (IX-XIIIème siècles, l'exemple de Forcalquier et de sa région, p 397.*
- (2) Chantalou. *Historia monasterii Sancti Andree secus Avenionem (vers 1650) lat 13916 foliataion rouge folio 127 recto*
- (3) Même document folio 132-134
- (4) Même document folio 136-138
- (5) Même document folio 30 : la bulle de Gélase II a été rédigée à Orange.
- (6) *Provence Historique, revue trimestrielle, organe de la Fédération Historique de Provence, publiée avec le concours du CNRS et de l'université d'Aix-Marseille, tome XIV, fascicule 52, édité à Aix en Provence : la pensée universitaire 1963.*



Gélase II



carte ancienne

